

PO 2021-2027 EN COURS D'ELABORATION

7 PRIORITÉS RETENUES AU TITRE DU FEDER 2021-2027 POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX DU TERRITOIRE

Intitulé	Objectif spécifique (OS) retenu
<p>Priorité 1 « Créer un environnement propice au développement de la recherche sur la biodiversité caribéenne »</p>	<ul style="list-style-type: none">• Améliorer les capacités de recherche et d'innovation ainsi que l'utilisation des technologies de pointe (OS : 1.1)

Intitulé	Objectif spécifique (OS) retenu
<p>Priorité 2 « Consolider le tissu entrepreneurial et soutenir l'innovation sur le territoire »</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Tirer pleinement parti des avantages de la numérisation au bénéfice des citoyens, des entreprises et des pouvoirs publics (OS : 1.2) • Renforcer la croissance et la compétitivité des PME (OS : 1.3)
<p>Priorité 3 « Mettre en place une gestion économe et plus efficiente des ressources favorisant l'économie circulaire et les énergies propres »</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser les mesures en matière d'efficacité énergétique (OS : 2.1.) • Prendre des mesures en faveur des énergies provenant de sources renouvelables (OS : 2.2.) • Prendre des mesures en faveur d'une gestion durable de l'eau (OS : 2.4). • Favoriser la transition vers une économie circulaire (OS : 2.5)
<p>Priorité 4 « Prévenir et mieux gérer les risques naturels »</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'adaptation au changement climatique, la prévention des risques et la résilience face aux catastrophes (OS : 2.3)
<p>Priorité 5 « Restaurer, protéger et valoriser la biodiversité »</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la biodiversité, renforçant les infrastructures vertes en milieu urbain et réduisant la pollution (OS : 2.6)

Intitulé	Objectif spécifique (OS) retenu
<p>Priorité 6 « Doter le territoire d'infrastructures modernes pour une société inclusive »</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer l'accès à des services de qualité et inclusifs dans l'éducation, la formation et l'apprentissage tout au long de la vie grâce au développement des infrastructures (OS : 4.2) • Renforcer l'intégration socioéconomique des communautés marginalisées, des migrants et des groupes défavorisés, au moyen de mesures intégrées, notamment en ce qui concerne le logement et les services sociaux (OS : 4.3) • Garantir l'égalité de l'accès aux soins de santé grâce au développement des infrastructures, y compris les soins de santé primaires (OS : 4.5) • Renforcer le rôle de la culture et du tourisme dans le développement économique (OS : 4.6)
<p>Priorité 7 « Compenser les surcoûts liés à l'ultra périphérie »</p>	<ul style="list-style-type: none"> • . Mettre en place une mobilité durable, intelligente, intermodale et résiliente face aux facteurs climatiques aux niveaux national, régional et local (OS : 3.3)